

Une nouvelle classe pour enfants autistes à René-Lemière

« À la rentrée, ils seront cinq enfants à être accueillis dans cette unité d'enseignement spécifique. À plus ou moins long terme, cela pourra concerner une dizaine d'élèves. » Amandine François, maire adjointe à Caen en charge de l'éducation, de l'égalité des chances, de la famille et la petite enfance, a annoncé, hier, la création d'une classe ayant pour objectif de délivrer un enseignement adapté aux enfants autistes.

Ce dispositif, appelé Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), sera mis en place à compter du jeudi 2 septembre, date de la rentrée scolaire, à l'école René-Lemière, située boulevard Aristide-Briand.

Pour la Ville, cela passe notamment par la mise à disposition de locaux ou le recrutement d'animateurs supplémentaires pour la pause méridienne. La classe est pour sa part assurée par un enseignant ayant suivi une formation spécifique. « **Le but est de permettre à ces enfants souffrant d'un handicap de réintégrer un enseignement classique dans le futur** », poursuit Amandine François.

Sixième classe du genre depuis 2015

Cette ouverture porte désormais le nombre d'unités d'enseignement adapté à six, à Caen. La première, une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA), avait été ouverte en 2015, à l'école Michel-Trégoire. D'autres dispositifs similaires ont depuis été instaurés en élémentaire à Michel-Trégoire en 2016, à l'école Vieira-Da-Silva en 2019, à l'école Henri-Brunet et l'école Jean-Guéhenno, en 2020.

Ces enseignements externalisés visent à offrir aux jeunes concernés la possibilité de bénéficier d'un temps de scolarisation dans une école, hors de l'établissement spécialisé où ils sont habituellement suivis.

Benoît LASCOUX.



Caen comptera désormais six unités d'enseignement spécifique pour les enfants souffrant de handicap. Archives Ouest-France/Photo d'illustration